

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Un siècle de commerce de la Belgique, par M. Georges De Leener. — Le rapport de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite. — Les opérations sur or aux guichets de la Banque Nationale de Belgique. — Le rendement des emprunts belges intérieurs et extérieurs. — Les fluctuations boursières à Londres. — Statistiques.

UN SIECLE DE COMMERCE DE LA BELGIQUE

par

Georges De Leener

Professeur à l'Université de Bruxelles

II

Importations et exportations constituent le commerce extérieur dont le chiffre total est aujourd'hui, en Belgique, d'environ 60 milliards de francs. La moyenne annuelle des dix premières années d'indépendance nationale avait été, en francs de l'époque, d'environ 300 milliards de francs.

Aucune donnée ne nous permet d'estimer le commerce intérieur du pays tel qu'il était en 1830. Même pour le temps présent, nous ne disposons d'aucune donnée statistique qui nous le fasse connaître avec quelque certitude. Par le moyen de méthodes conjecturales, nous tenterons d'en faire la valeur dans les conditions actuelles.

A défaut d'éléments capables de servir de comparaison au cours des temps, nous nous bornerons à souligner le développement des conditions des échanges intérieurs en Belgique depuis 1830.

•••

En 1830 le commerce opérait sur des marchandises transportées partie par charrette, partie par bateau.

Les conditions onéreuses du transport par charrette devaient nécessairement avoir pour effet de restreindre considérablement le volume des échanges. Quelques données permettront de comparer à cet égard les changements survenus dans cette condition particulière du commerce pendant le premier siècle d'indépendance de la Belgique. Encore que les conditions des

prix de revient du charroi varient considérablement selon de multiples circonstances, il est permis ici, ne fût-ce qu'à titre de point de repère, de considérer pour le transport par axe le coût de 25 centimes par tonne-kilomètre en monnaie belge d'avant-guerre. C'est, selon les tarifs de chemins de fer qui étaient jadis en vigueur, 2 1/5 à 5 fois plus que le prix de transport par rail à petites ou moyennes distances, à raison d'environ 5 à 10 centimes par tonne-kilomètre de transport de produits agricoles. Dans un document officiel, J.-B. Vifquain, inspecteur des ponts et chaussées, rapportait en 1843, que le manque de moyens de transport adéquats avait pour conséquence que dans la Luxembourg le prix des pommes de terre ne s'élevait guère qu'au tiers de ce qu'il était dans les autres provinces. Les frais de transport les grevaient de 4 à 6 francs le sac pour être transportées à Liège et à Verviers. D'un autre côté, le transport par eau des fers et ardoises sur les bords de la Meuse absorbait respectivement de 12 à 15 et de 30 à 40 p. c. de leur prix de revient (1). De telles circonstances devaient nécessairement contrarier gravement les opérations du commerce, tant intérieur qu'extérieur.

Des parties du pays étaient déjà en 1830 plus favorisées. C'étaient celles que traversaient les voies navigables; mais la zone d'influence de celles-ci était très

(1) « Des voies navigables en Belgique ». Ouvrage rédigé par ordre du Département des Travaux publics, Bruxelles, E. Devroye et Cie, 1843, p. 116.

restreinte. Elle était limitée à quelques régions de la Basse Belgique ou à peine à la Moyenne Belgique, arrosées par l'Escaut, la Lys, la Sambre et la Meuse, ou traversées par les quelques canaux tels que le canal de Charleroi. Les conditions de navigation étaient loin d'être ce qu'elles sont devenues depuis. Les bateaux en usage sur la Sambre, employés aux transports, disent les rapports de l'époque, de houille, de terre-houille, de foin, de bois, de pierre, etc. portaient lors des eaux moyennes une charge de 46 1/2 tonnes, et dans les basses eaux, 9 tonnes seulement (1). Si mauvaises étaient les communications par terre, que des transports par eau étaient utilisés même sur l'Ourthe, bien qu'on ne put y employer, et encore de façon temporaire, que des bateaux chargeant 8 tonnes. On y transportait les productions régionales et les denrées que l'on tirait de la ville de Liège pour la consommation du pays. Meilleures étaient les conditions réalisées par le canal de Condé, sur lequel des bateaux étaient chargés de 180 à 220 tonnes de houille. Par contre, sur le canal de Charleroi à Bruxelles, les bateaux ne chargeaient que 65 tonnes. Dans les transports sur l'Escaut, de Tournai à Gand, la navigation s'opérait par bords d'eau. Les eaux étaient retenues par des écluses devant lesquelles se rangeaient à la file les bateaux attendant le passage. Ceux-ci passaient à l'ouverture qui laissait échapper une masse d'eau, à la faveur de laquelle les bateaux étaient ainsi emportés successivement de bief en bief. La remonte des bateaux ne pouvait guère se faire qu'à vide ou chargés de quelques tonnes seulement. Les frais de descente et de remonte s'élevaient à fr. 22,20 (2) pour une longueur d'environ 100 kilomètres, faisant ressortir la tonne-kilomètre à 2 centimes. Sur la Lys, de Gand à Harlebeke, des bateaux chargeant 200 tonnes, transportaient la marchandise à fr. 2,25 par tonne. En 1843, le fret des rivages du canal de Mons jusqu'à Anvers variait de fr. 5,50 à fr. 6,50 par tonne.

Ce furent d'abord les améliorations apportées à la navigation intérieure qui facilitèrent les échanges. Elles furent de divers ordres : canalisation proprement dite de l'Escaut, de la Lys, de la Meuse, de la Sambre; extension du réseau des canaux; transformation des canaux existants. Elles permirent la mise en service de bateaux de capacité de plus en plus grande, transportant sur la quasi-totalité des voies navigables au moins 300 tonnes, souvent 600 et jusque 1000 tonnes. Le prix de transport en fut heureusement influencé, d'autant plus que l'Etat ne prélève, pour s'indemniser des frais de construction et d'entretien, que des péages extrêmement modiques; sur certains canaux appartenant à des provinces, les péages ont été abolis depuis longtemps. Dans ces conditions, les prix de transport de la batellerie, qui n'étaient avant la guerre de 1914 en général que de quelques centimes par tonne et par kilomètre, ont grandement favorisé les transactions com-

merciales, au point que d'environ un million de tonnes en 1830, le trafic sur les voies navigables s'est élevé jusqu'à environ 34 millions de tonnes en 1927.

Mais ce furent surtout les chemins de fer qui transformèrent les conditions économiques du pays en donnant une impulsion rapide autant que considérable aux opérations du commerce. A la différence des voies d'eau qui n'offrent d'accès direct qu'à un nombre de localités relativement restreint, les mailles de plus en plus resserrées du réseau des chemins de fer ont multiplié les possibilités de l'utilisation de la voie ferrée dans tout le pays. Leur action à cet égard a été renforcée par l'adjonction du réseau des chemins de fer vicinaux, si bien que la Société Nationale des Chemins de Fer a transporté en 1929, rien qu'en charges complètes, plus de 88 millions de tonnes, auxquelles doivent s'ajouter encore les transports par charges incomplètes, les transports exprès et les transports en grande vitesse. Avant la guerre les prix de transport en petite vitesse variaient en général entre 2 et 10 centimes par tonne et par kilomètre sur des distances de transport de 100 kilomètres. La Belgique a d'ailleurs toujours été favorisée par de très bas tarifs de chemin de fer. Aujourd'hui encore, dans aucun autre pays, les prix de transport par chemin de fer ne sont plus réduits qu'en Belgique. Cette circonstance mérite de retenir tout particulièrement l'attention au point de vue du grand développement que nous constaterons dans le commerce belge depuis un siècle. Les échanges extérieurs ont été spécialement favorisés par des tarifs exceptionnels accordés aux transports de marchandises exportées, notamment en vue de réexpédition par navire de mer, et de marchandises importées lorsque celles-ci, comme les minerais de fer, sont nécessaires à la vie industrielle du pays et que leurs conditions de transport permettent un abaissement sensible du coût de transport.

De grandes améliorations ont été apportées aux systèmes routiers depuis 1830. Elles ont eu pour effet de rapprocher, économiquement parlant, des chemins de fer, des régions quelque peu à l'écart et de leur faciliter les opérations de vente et d'achat de marchandises de toute espèce. Les répercussions de l'existence du réseau routier ont été accentuées par les progrès réalisés surtout depuis la guerre dans l'emploi de camions automobiles. Ceux-ci procurent de grandes facilités à des fabricants de produits tels que farine, bière, beurre, etc. grâce à la distribution rapide de leurs marchandises dans un large rayon auquel ils n'auraient pu également étendre leur clientèle lorsqu'ils dépendaient exclusivement du transport par chemin de fer. Le même mode de transport facilite l'extension de la vente avec livraison à domicile, des magasins des grandes villes jusque dans un rayon de plus en plus étendu.

* * *

L'importance du commerce tant intérieur qu'extérieur est nécessairement influencée aussi par l'état des revenus de la population. Pour ce qui concerne la

(1) « Des voies navigables en Belgique ». Ouvrage rédigé par ordre du Département des Travaux publics. Bruxelles. E. Devroye et Cie, 1843, p. 81.

(2) « Des voies navigables en Belgique ». Op. cit., p. 240.

situation présente de la Belgique, son niveau des revenus individuels moyens est certainement moindre que dans d'autres pays et de ce chef elle ne semble pas devoir présenter un développement commercial particulièrement accentué. Nous nous bornerons à rappeler à ce sujet quelques chiffres qui, tout sujets à caution qu'ils soient, n'en constituent pas moins une indication intéressante sur la situation relative de la Belgique et de divers pays.

Le revenu annuel moyen par habitant a été estimé en 1927, en Belgique, à 775 francs-or (1), soit 5,425 francs de notre nouvelle monnaie, par habitant, en France, à 743 francs-or et en Angleterre à 2,320 francs-or (2). On doit en outre tenir compte de la charge des impôts qui réduisent ces revenus moyens de 480 francs-or en Angleterre, de 254 francs-or en France et de 155 francs-or en Belgique.

Cette considération du revenu de la population mérite de retenir l'attention du lecteur, surtout au point de vue des transformations du commerce de la Belgique depuis 1830. Nulle donnée même estimative n'existe au sujet du revenu moyen par tête d'habitant en 1830. Force nous est donc de nous contenter de certaines indications que pourra nous fournir l'observation de faits indiscutables.

C'est d'abord la différence d'importance de la population rurale entre 1830 et aujourd'hui. Au début de notre indépendance, notre population d'environ 3 millions 750,000 habitants devait compter au moins six-dixièmes de population agricole. Telle est du moins la présomption que permet le premier document officiel existant à ce sujet à savoir le recensement de 1846, d'après lequel, sur une population totale de 4 millions 337,000 habitants du Royaume, le nombre de personnes occupées dans l'agriculture et les membres de leur famille formaient un ensemble de 2,220,714 habitants. Aujourd'hui, ou plus exactement au dernier recensement de la population au 31 décembre 1920, la population agricole ne représente plus guère que 18 p. c. de la population active totale.

La division ainsi constatée entre les deux catégories d'habitants a retenti de tout temps sur les dépenses de la population. La population rurale est plus sobre. Ses besoins sont plus simples. Le commerce n'est pas du tout achalandé par elle comme par la population des villes. Dans l'exploitation agricole, point n'est également besoin des services du commerce pour satisfaire les besoins les plus communs. Les produits de la ferme suffisent, à peu de chose près, à nourrir ses habitants et tous ceux qui vivent sous sa dépendance. Sans doute, aujourd'hui, des appoints appréciables sont-ils achetés dehors, comme sucre, bière, vinaigre, huile, café, chicorée, épices, alcool, vin, etc., mais dans la manière de vivre la plus générale, il y a un siècle, les besoins de ces denrées étaient plutôt exceptionnels. A cette époque, même le tabac, dont la

culture était plus répandue, était fourni aux habitants des campagnes en plus grande partie par leurs propres plantations, tandis que la chicorée obtenue sur leurs propres cultures leur tenait lieu de café. Que restait-il à acheter au commerce ? Peu de chose : des vêtements dont l'usage était très prolongé, des ustensiles de ménage, rarement des meubles. Le salaire de l'ouvrier agricole était minime. En 1846, le salaire journalier était de fr. 1,13 (1) en plus de sa nourriture. Cette somme représente l'argent dont il disposait pour acheter le commerce. C'est dire que, compte tenu de l'apport de salaire de la femme et des enfants, une grande partie de la population belge ne disposait pour ses achats que de quelques centaines de francs par an et par ménage et plus souvent aux environs de 500 francs que de 1.000 francs.

Les conditions d'existence du monde agricole n'avaient pas seulement pour conséquence de ne fournir qu'une maigre activité au commerce en tant qu'achat d'articles de toutes sortes. Elles avaient aussi pour effet de restreindre les apports de l'agriculture au commerce. Tel est le résultat de la consommation dans l'exploitation agricole, d'une partie de sa propre production. Le même résultat était lié jadis au fait de l'association de l'exploitation agricole avec le travail du lin. Dans son mémoire sur le paupérisme dans les Flandres, Ed. Ducpétiaux nous dépeint le grand développement de cette association dans les familles des campagnes flamandes jusque vers 1850. Le chef de famille passait de la culture du champ à son métier à tisser ; la ménagère quittait son rouet pour veiller aux soins du ménage. C'était la petite culture associée à la filature et au tissage (2).

Ces conditions se sont transformées à divers titres. Le niveau d'existence des populations agricoles s'est considérablement relevé. La famille agricole s'adresse de plus en plus au commerce pour ses achats. La prospérité que l'agriculteur connaît depuis la guerre a révolutionné le mode de vie dans les campagnes en y multipliant les besoins comme en témoignent ne fut-ce que l'habillement des campagnardes et l'ameublement des fermes. Mais surtout, alors que rien qu'en doublant la population belge prêtait à l'intensification du commerce, l'influence de son augmentation sur le commerce a été d'autant plus grande que la population industrielle et urbaine a crû beaucoup plus rapidement que la population agricole et rurale et que les revenus de la population des villes et des usines ont particulièrement augmenté. En 1856, 14,33 p. c. de la population du royaume habitait dans les communes de plus de 25.000 habitants. En 1920, cette proportion était presque doublée (26,82 p. c.). Plus dans les grandes encore que dans les campagnes, mille influences ont agi pour généraliser presque jusque dans les couches les moins aisées de la population des usages et des goûts

(1) Ou francs suisses.

(2) F. Baudhuin. « La stabilisation belge et ses conséquences ». Bruxelles, 1928, p. 23.

(1) Emile de Laveleye. « Essai sur l'économie rurale de la Belgique ». Paris, A. Lacroix et Cie, 1875, p. 239.

(2) Ed. Ducpétiaux. « Mémoire sur le paupérisme dans les Flandres ». Bruxelles, Hayez, 1850, p. 86.

de toute sorte dont la satisfaction se traduit par l'empilement de multiples objets de commerce de détail et de gros.

* * *

Les accroissements de la productivité industrielle et commerciale ont été particulièrement marqués en Belgique. Ils ont aussi retenti sur le développement du commerce extérieur. Que l'on compare la production de notre agriculture d'aujourd'hui à ce qu'elle était lors du premier recensement agricole de 1846. A cette époque les terres incultes occupaient encore 324.214 hectares. Elles occupaient certainement davantage en 1830. Moins d'un siècle plus tard, elles ne représentaient plus que 100.000 hectares (recensement de 1910). Le cheptel comprenait en 1846, 1.204.000 bêtes bovines. Ce nombre s'est accru de 500.000 têtes environ.

Le rendement de la terre a augmenté. En 1848, elle produisait en moyenne 18,41 hectolitre de froment par hectare, représentant environ 1.436 kilogrammes. Aujourd'hui, elle en produit près de 2.700 kilogrammes. Les betteraves destinées à la fabrication du sucre présentaient une teneur de 6 p. c. Aujourd'hui, elles contiennent, selon les années et selon les terres, de 16 à 18 p. c. de sucre. Les betteraves sucrières étaient au surplus produites en beaucoup moindre quantité que dans ces dernières années.

L'élevage de bétail de laiterie a témoigné de grands progrès dans la production du lait et des produits dérivés, tel que le beurre. Plus significatif encore est le progrès réalisé dans l'aviculture. Avant la guerre, la Belgique n'avait que 12 millions de poules et le rendement moyen était estimé à 85 œufs par tête, soit 1.020.000.000 d'œufs par an. Aujourd'hui, leur nombre est d'environ 25.000.000 de têtes qui produisent l'une parmi l'autre 105 œufs par an, soit plus de 2 milliards 500.000.000 d'œufs. Evoquons encore la spécialisation croissante de cultures telles que celles des légumes, des légumes de primeurs et des pommes de terre hâtives notamment, ainsi que l'extension surprenante de la culture sous verre du raisin, surtout aux environs d'Hoeylaert. Cette brève esquisse fait apparaître l'accroissement considérable des apports de l'agriculture au commerce tant intérieur qu'extérieur.

Quelques indications aideront à fixer les idées au sujet des rapports entre le commerce intérieur et le développement agricole du pays. On peut considérer, à peu de chose près, que toutes les céréales produites par nos cultivateurs sont utilisées pour la consommation indigène. De là, chaque année, la mise en commerce intérieur de quelque 150.000 à 200.000 tonnes de céréales. Il en est à peu près de même de quelque 3 millions de tonnes de pomme de terre, etc... On peut ainsi se rendre compte de l'ordre de grandeur des transactions commerciales s'opérant à l'intérieur même du pays, en tant qu'elles sont alimentées par les produits agricoles. Leur volume explique l'institution des foires et des marchés nécessaires aux transactions. Il motive aussi l'intervention de nombreuses entreprises commerciales nécessaires pour la concentration des achats

des mêmes marchandises et pour leur redistribution au mieux des besoins de la consommation.

L'agriculture ne doit pas être envisagée seulement en tant que facteur de la production nationale. Son influence sur le commerce résulte aussi de ses multiples achats: engrais, semences, outillages, nourriture pour le bétail. Il est intéressant de noter qu'elle est amenée à achalander le commerce d'autant plus que ses méthodes se perfectionnent davantage. La consommation d'engrais était limitée jadis à l'engrais de ferme qui ne donnait lieu à aucun commerce. La consommation d'engrais chimiques en rapport avec les progrès de la technique agricole comporte aujourd'hui, en Belgique, un très grand volume de transactions en nitrates, sulfate d'ammoniaque, engrais potassique, etc.

Les progrès de la technique agricole ont été accompagnés d'un développement parallèle dans le commerce de distribution des machines aratoires et de l'outillage de ferme. L'application de méthodes rationnelles à tous les élevages en vue d'augmenter leur rendement que ce soit en viande, en lait ou en œufs, nécessite l'emploi de plus en plus considérable d'appoint à la nourriture fournie directement par la ferme. Ce sont notamment des aliments composés, des tourteaux et du maïs. Rien que pour l'élevage en vue de la production des œufs, on compte une consommation moyenne journalière de 75 grammes d'aliments autres que les produits de la ferme. Au total, il en résulte un appel au commerce pour environ 700.000 tonnes de produits destinés à servir en réalité à la production des œufs.

Il était dans la nature des conditions économiques et sociales de la Belgique de manifester un accroissement de production industrielle supérieur à l'augmentation de production agricole. Quelques chiffres permettront de se rendre compte des répercussions du développement de la production industrielle belge sur l'essor du commerce national. En 1831 nos charbonnages produisaient 2 1/2 millions de tonnes. Dans les dernières années ils en ont produit 27 1/2 millions. Cette augmentation a retenti sur tout l'essor industriel du pays, puisque la consommation de charbon est en rapport direct avec la capacité de production affectée par nos industries à la fabrication de multiples articles du commerce.

C'est surtout dans le développement du commerce extérieur que la multiplication des activités industrielles de toutes sortes a été ressentie, à la fois par la nécessité de l'importation des matières premières et par l'excédent de production disponible pour l'exportation. Mais toute la quantité de la production en deçà de cet excédent a alimenté excessivement le commerce intérieur, qui s'en est ainsi trouvé accru d'autant. D'autre part, l'essor industriel a favorisé le développement de nombreuses bourgades, qui sont devenues le siège de commerce de détail florissant. On retiendra aussi qu'à la différence de la population agricole, qui satisfait dans une proportion de plus en plus réduite, il est vrai, mais sensible cependant, par ses propres produits à partie des besoins du ménage, la population vivant de l'industrie dépend entièrement du commerce

de détail, sans lequel elle n'obtiendrait rien de ce qui lui est nécessaire. A ce titre, le développement considérable de l'industrie en Belgique depuis un siècle a dû contribuer à amplifier, dans d'énormes proportions, le volume du commerce intérieur.

* * *

C'est à l'estimation de ce commerce intérieur que sera consacrée la fin de cette étude. On connaît les mérites particuliers que lui attribuait Adam Smith en le comparant au commerce extérieur. Il faisait valoir que le capital employé dans celui-ci ne donnait que moitié de l'encouragement donné à l'industrie et aux forces productives du pays par le capital engagé à l'intérieur. De son côté J.-B. Say ajoute que « le commerce intérieur d'un pays, quoique moins frappant et moins évident, outre qu'il est le plus considérable, est aussi le plus avantageux, car les envois et les retours de commerce sont nécessairement des produits nationaux. Ils donnent le mouvement à une double production, et les produits n'en sont point partagés à l'étranger. »

Dans les méthodes conjecturales auxquelles nous sommes réduits pour tenter d'estimer la valeur du commerce intérieur de la Belgique, nous prendrons d'abord en considération le revenu total du pays. F. Baudhuin a estimé ce revenu pour l'année 1930 à environ 66 milliards (1). Dans ce revenu, environ 6 1/2 milliards sont attribués au revenu des biens fonciers. La somme correspondante doit être déduite du revenu total pour apprécier le pouvoir d'achat que représente le revenu national, puisque le revenu foncier payé à une catégorie d'habitants du Royaume diminue d'autant la part de revenu disponible aux mains des autres catégories pour des achats de marchandises. D'un autre côté, il faut considérer que du revenu est épargné; mais à ce propos, nous ferons observer que la part de l'épargne est encore affectée, au moins pour la quasi-totalité, en tant qu'employée à des immobilisations dans le pays, à acheter du matériel et des marchandises. Il est vrai aussi qu'une partie du revenu total est distraite des achats de choses matérielles pour être payée, en contre-partie de prestations de services, en gages de domestiques, en honoraires de médecins et d'avocats, etc.; mais cette partie est sans doute relativement minime. Aussi nous est-il permis, sur le terrain des conjectures sur lequel nous nous sommes placés, de prendre le chiffre d'une cinquantaine de milliards pour le montant des achats de marchandises. Tel serait en ce cas le montant du commerce intérieur en articles de consommation immédiate autant qu'en éléments d'outillage généralement quelconques. Nous faisons abstraction dans ces considérations de l'affectation éventuelle d'une partie du revenu national aux achats directs en dehors du pays, en nous fondant sur le fait que les importations sont sensiblement payées par les exportations.

(1) F. Baudhuin, « Le revenu national en 1930 ». Banque Nationale de Belgique, « Bulletin d'information et de documentation », 25 mai 1930.

Le chiffre rond de 50 milliards, auquel se monterait la valeur totale des susdites marchandises, concorde avec des déductions que nous tirerons de l'évaluation de la valeur des productions industrielles et agricoles en Belgique. La valeur de la production agricole est sans doute aux environs de 25 milliards. En effet, déjà en 1923, sa valeur était estimée de 6 à 6 1/2 milliards de francs (1). Une autre estimation la portait, en 1927, à près de 15 milliards, sur la base des prix moyens de 1925 (2). Depuis lors, la production de notre agriculture s'est encore sensiblement accrue et les prix de ses produits ont haussé en rapport avec la dépréciation de notre franc, telle l'a consacrée la stabilisation d'octobre 1926. Aussi la valeur des marchandises qu'elle livre au commerce est-elle sans doute actuellement aux environs de 25 milliards.

Pour ce qui concerne l'évaluation de la production industrielle, nous opérerons en considérant la valeur de ses exportations et en augmentant celle-ci de la consommation intérieure. Considérant le chiffre d'environ 27 1/2 milliards de francs pour la valeur des exportations de l'ensemble de nos industries et métiers, tant en matières brutes ou simplement préparées qu'en produits fabriqués, et estimant que la Belgique exporte la moitié de sa production industrielle, nous concluons que la valeur de cette production serait de l'ordre de grandeur de 50 à 60 milliards.

De ces quelque 50 milliards de francs de produits de l'industrie belge, la moitié était à destination de la consommation nationale, la part en résultant pour le commerce intérieur serait d'environ 25 à 30 milliards.

Ajoutant enfin environ 10 milliards pour la valeur des articles de consommation immédiate sur le total des 17 1/2 milliards de francs de valeur des produits fabriqués importés, nous aboutissons à une somme qui est aussi d'une cinquantaine de milliards pour la consommation intérieure.

Ce chiffre ne représente cependant pas encore le montant du commerce intérieur, car il ne correspond qu'à la valeur des produits ayant subi le dernier stade de leur transformation et prêts à leur utilisation finale. Or, chaque millier de francs de ces marchandises a donné lieu, avant de se présenter dans leur état de consommation, à intervention d'autres produits qui ont servi à les fabriquer. Ces produits eux-mêmes ont été l'objet de transactions commerciales. Nous considérerons que chaque marchandise amenée à son état final a été précédée de trois ou quatre transactions sur la ou les diverses matières nécessaires à sa fabrication. A mesure que ces matières sont à un stade plus éloigné de l'état final du produit envisagé, elles ont une moindre valeur, parce qu'elles ont donné lieu à moins de main-d'œuvre, moins de frais de transport, moins de bénéfices d'intermédiaires, etc. Aussi, compte tenu de cette valeur décroissante, nous poserons en fait que les matières premières intervenues dans les transactions

(1) J. Vandervaeren, « Un coup d'œil sur la situation actuelle de l'agriculture belge », « Revue générale agronomique », 1923.

(2) J.-L. Frateur, « Etat actuel et possibilités de développement futur de l'agriculture et de l'élevage en Belgique », « Bulletin hebdomadaire d'information et de documentation de la Banque Nationale », 12 mars 1927.

antérieures à la mise sur le marché du produit fini ont une valeur globale égale à celle de ce dernier. Dans ces conditions nous doublerons le chiffre de 50 milliards pour connaître la valeur totale du commerce intérieur de la Belgique. Cette valeur serait donc de l'ordre de 100 milliards de francs.

Nous trouverons enfin une vérification de cette approximation dans les résultats des statistiques des transports intérieurs. Pendant l'année 1929, la Société Nationale des Chemins de Fer belges a transporté 46 millions de tonnes par charges complètes en service intérieur. Nous prendrons *grosso-modo* 50 millions de tonnes pour la totalité des marchandises transportées en service intérieur pour l'ensemble des chemins de fer de la Belgique. De leur côté 34 millions de tonnes ont été transportées en 1928 sur les voies navigables; mais 29 millions de tonnes étaient des marchandises importées ou exportées par bateaux. En les excluant de cette supputation du commerce intérieur, il resterait 5 millions de tonnes. Ces divers chiffres devraient être complétés enfin des charges transportées par les chemins de fer vicinaux, par charrettes ou par camions automobiles. On sait que ceux-ci sont largement utilisés dans la distribution directe au consommateur

comme dans le cas de la bière, de la farine et de multiples articles du commerce de détail. Nous estimons qu'ils porteraient le total des transports intérieurs en Belgique à un chiffre de l'ordre de 60 millions de tonnes. Si la valeur de 100 milliards attribuée au commerce intérieur est exacte, la tonne de marchandise transportée présenterait une valeur moyenne d'environ 1.500 à 2.000 francs. Pareille valeur paraît assez vraisemblable.

A défaut de mieux, nous retiendrons de ces conjectures le chiffre de 100 milliards pour le montant du commerce intérieur de la Belgique. Il serait donc supérieur d'environ une moitié au chiffre du commerce extérieur, lequel a atteint 67 milliards en 1929. Pareille proportion est particulièrement suggestive. Presque partout ailleurs le commerce intérieur est beaucoup plus grand relativement au commerce extérieur. La situation particulière de la Belgique à cet égard s'explique par l'étroitesse de son territoire et les avantages de ses conditions géographiques. Une conclusion s'impose en rapport avec cette constatation. Le sort de la Belgique est plus étroitement lié que celui d'aucun autre pays aux possibilités de ses échanges extérieurs.

Malgré le rapide développement des dépôts en banque, des banques paysannes et ouvrières, malgré l'attraction exercée par la spéculation boursière sur des couches de plus en plus larges de petits épargnants, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, constituée par la loi du 16 mars 1865, demeure une institution de premier plan dans notre vie économique et financière ; au 31 décembre 1929, l'ensemble des capitaux gérés par cette institution atteignait 7.678 millions de francs.

C'est que la nouvelle législation sociale a étendu considérablement le champ d'activité de la Caisse de Retraite, dont le nombre d'affiliés atteint 3.910.000 environ. Le fonds des rentes est en augmentation constante (356 millions en 1929). En outre, l'Etat charge de plus en plus la Caisse d'Epargne de placements à caractère social, tels les prêts pour la construction d'immeubles à bon marché.

Le rapport sur l'exercice 1929 nous apporte sur la reconstitution de l'épargne d'encourageantes précisions.

Les versements ont atteint 2.269 millions et les remboursements 1.190 millions, soit un excédent des versements de 1.079 millions. Le nombre des livrets est passé de 4.581.788 à 4.760.028 soit une augmentation de 178.240, supérieure de 20.955 unités à celle de 1928.

« Si les dépôts d'épargne ont augmenté dans de fortes proportions depuis quelques années, il s'en fallait cependant encore, au 31 décembre dernier, des 2/5 de leur montant pour qu'ils eussent atteint la valeur des dépôts d'avant-guerre.

» Dans tous les pays où la monnaie a subi une dépréciation, on constate comme en Belgique, une reconstitution plus ou moins rapide du capital d'épargne. »

La Caisse d'Epargne a d'ailleurs pris des mesures pour stimuler la pratique de l'épargne, tout en respectant les tendances du marché de l'argent.

« Afin de stimuler la petite épargne, le Conseil général, comme il l'avait fait pour l'exercice 1928, a porté, par sa délibération du 9 janvier 1930, de 4 à 4,40 p. c. le taux d'intérêt net alloué pour 1929 aux dépôts d'épargne existant au 31 décembre de cette année. N'ont pas bénéficié de cette mesure la partie des dépôts des particuliers dépassant 20.000 francs et les comptes de moins de 20 francs sur lesquels aucune opération n'avait plus été effectuée depuis cinq ans au moins.

» Depuis lors, à la suite de la réduction générale du loyer de l'argent, le Conseil général a décidé de ramener, à partir du 1^{er} juillet 1930, le taux net de l'intérêt de 4 à 3,60 p. c. sur la partie des dépôts ne dépassant pas 20.000 francs et de 3 à 2,70 p. c. sur la partie des

pas 20.000 francs et de 3 à 2,70 p. c. sur la partie dépassant ce montant. »

Le taux de la Caisse d'Epargne, soumis aux lois générale du marché, exerce, à son tour, une influence sur ce dernier : c'est ainsi que certaines banques, de province principalement, qui gèrent elles-aussi des Caisses d'épargne ont abaissé les taux d'intérêt, à l'exemple de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.

D'autre part, l'accroissement des dépôts et du fonds des rentes, fait augmenter progressivement le volume des capitaux que la Caisse d'Epargne doit placer au cours de chaque exercice.

« En 1929, le montant global des placements de tous genres a été de 2 milliards 97 millions de francs, correspondant non seulement à l'augmentation des dépôts d'épargne, aux versements effectués aux Caisses de Retraite, d'Assurances et de Rentes-Accidents, mais encore au produit des placements antérieurs et au remploi des sommes échues et remboursées.

» L'abondance des capitaux confiés à l'institution a permis à celle-ci de continuer largement en 1929 sa féconde intervention en faveur des nombreuses œuvres sociales auxquelles elle ne cesse de prêter son concours financier, administratif et moral.

» De ces œuvres, qui s'adressent spécialement aux classes peu aisées, les plus importantes sont l'œuvre des habitations ouvrières et à bon marché, le crédit agricole à l'intervention des comptoirs, l'Œuvre Nationale des Invalides de la Guerre, les Caisses publiques de prêts et le crédit à la navigation intérieure et aux pêcheurs.

» Au cours de l'exercice écoulé, la Caisse Générale a pu consacrer à ses placements sociaux des capitaux s'élevant ensemble à 519 millions de francs. Au 31 décembre dernier, le solde des placements de cette nature dépassait 1 milliard 660 millions de francs.

» Les avances consenties en 1929 à l'œuvre des habitations ouvrières et à bon marché se sont élevées, à elles seules, à 403 millions de francs, dont 328 prêtés aux sociétés agréées et à quelques communes, et 75 consacrés à la reprise d'obligations de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.

» Grâce à l'intervention financière de la Caisse Générale, 16.540 familles peu aisées ont pu acquérir leur habitation, en 1929, par l'entremise des sociétés de crédit.

» Le tableau ci-après résume la situation de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite au 31 décembre des années 1913, 1919, 1924 et 1929 :

ANNÉE	CAISSE D'ÉPARGNE				CAISSE DE RETRAITE		CAISSE D'ASSURANCES		CAISSE DE RENTES ACCIDENTS		TOTAL des capitaux gérés (en millions) (total des colonnes 3, 4, 5, 7, 9 et 11)
	Nombre de livrets existants	Montant des dépôts sur livrets (en millions)	Montant des dépôts en comptes courants (en millions)	Montant nominal des dépôts sur carnets de rentes belges (en millions)	Nombre approximatif d'affiliés	Fonds des rentes (en millions)	Nombre de contrats existants	Fonds d'assurances (en millions)	Nombre de rentes services	Fonds des rentes (en millions)	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
1913	3.116.958	1.099	24	571	1.610.000	235	56.824	15	2.939	8	1.952
1919	3.340.419	1.306	30	591	1.767.000	336	50.074	13	3.049	9	2.285
1924	3.994.621	2.235	38	520	1.905.000	466	65.770	31	4.383	19	3.309
1929	4.760.028	5.549	78	362	3.910.000	1.541	95.719	108	6.221	40	7.678

» L'ensemble des capitaux gérés dépasse **sept milliards six cent soixante-dix millions de francs.** »

Le prix de revient du portefeuille-titres s'élève à 3.994 millions, le montant des placements étant de 787 millions.

Le total des prêts hypothécaires a atteint 417 millions 917.000 francs, contre 274.892.000 francs en 1928, soit une augmentation de 143 millions. Cette rapide progression correspond au mouvement général des prêts hypothécaires, tel que l'indiquent nos statistiques mensuelles

Les opérations hypothécaires de la Caisse d'Épargne depuis 1889 ont permis la construction de 158.000 maisons et, par conséquent, elles ont constitué un facteur important de l'amélioration des conditions de vie de la petite bourgeoisie et des milieux ouvriers.

« Depuis 1889 et jusqu'au 31 décembre 1929, la Caisse Générale a consacré à l'œuvre du logement des classes peu aisées des capitaux s'élevant à 1 milliard 447.630.500 francs, somme se décomposant comme il suit :

Avances aux sociétés agréées (et à quelques communes)	fr. 1.092.300.500
Avances à la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché et reprises d'obligations	355.330.000

Total fr. 1.447.630.500

» Le tableau suivant donne un aperçu des variations successives des taux d'intérêt des avances :

	Taux plein (Pour cent)	Taux réduit (Pour cent)
1891	3	2 1/2
1899	3 1/4	3
1919	4 1/4	4
1924	5	4 3/4
1926	5 1/4	5
»	5 3/4	5 1/2
1927	6 1/4	6
»	5 3/4	5 1/2
1928	5 1/4	5

» Au cours de l'année 1929, 18 nouvelles sociétés de crédit se sont constituées sous la forme anonyme ; en outre, 1 société coopérative s'est transformée en société

anonyme ; au 31 décembre 1929, le nombre total des sociétés agréées s'élevait à 231.

» D'autre part, les lois du 22 juillet 1927 et du 5 octobre 1928 ont autorisé la Société Nationale à émettre deux emprunts à long terme respectivement de 110 millions et de 300 millions de francs, au taux d'intérêt de 6 p. c. l'an, net d'impôts. La Caisse Générale a consenti à reprendre, au pair, des obligations de ces emprunts à concurrence de 220.330.000 francs, dont 40 millions ont été levés en 1928 et 75.330.000 francs en 1929. »

Malgré le développement considérable des ligues agricoles et tout particulièrement du Boerenbond, dont le montant total des dépôts atteignait 1.098 millions en 1928 et 1.275 millions en 1929, les prêts agricoles consentis par la Caisse d'Épargne à l'intervention des comptoirs agricoles maintiennent leur importance et, si certains comptoirs entrent en liquidation et fusionnent avec d'autres, il en est un certain nombre, dont ceux de Gand, de Genappe, de Gosselies, de Namur et de Stavelot, dont l'importance est loin d'être négligeable.

Pendant l'année 1929, la Caisse d'Épargne a consenti 2.548 prêts, pour une somme de 70.623.000 francs, se répartissant comme suit :

	Nombre	Somme (francs)
Au-dessous de 1.000 francs	1	600
De 1.000 fr. à 5.000 francs	226	908.250
De 5.001 fr. à 10.000 francs	461	3.965.600
De 10.001 fr. à 20.000 francs	787	13.148.875
De 20.001 fr. à 30.000 francs	356	9.525.600
De 30.001 fr. à 40.000 francs	234	8.606.200
De 40.001 fr. à 50.000 francs	164	7.857.500
Au dessus de 50.000 francs	319	26.610.750
TOTAUX ..	2.548	70.623.375

Ces opérations se sont pratiquées aux taux ci-dessous : 6 p. c. pour les prêts ne dépassant pas 20.000 fr. ; 7 p. c. pour les prêts supérieurs à 20.000 francs et ne dépassant pas 60.000 francs ; 7,50 p. c. pour les prêts supérieurs à 60.000 francs et pour les prêts à destination spéciale.

« En vertu de l'article 1^{er} de la loi du 21 juin 1894, la Caisse Générale est autorisée à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts aux sociétés coopératives de crédit agricole. Toutefois, aux termes de la délibération du Conseil général du 21 juin 1906, la Caisse Générale ne peut avancer des fonds qu'à des sociétés coopératives agréées par elle et affiliées à une Caisse centrale, qui doit cautionner les engagements des caisses rurales.

» La plupart des sociétés de crédit agricole trouvent dans les fonds recueillis sur place des ressources suffisantes pour faire face aux demandes de prêts introduites par leurs affiliés. Aussi les avances qu'elles ont été amenées à demander à la Caisse d'Épargne sont très peu importantes.

» Au 31 décembre 1929, les crédits restant en cours étaient au nombre de 48 et leur montant était de 156.746 francs. Le solde des prélèvements opérés sur ces crédits par les sociétés de crédit agricole ne s'élevait qu'à fr. 29.710,06. »

On sait que la Caisse d'Épargne, par l'entremise de la Banque Nationale de Belgique et de ses comptoirs d'escompte, a effectué des opérations d'escompte qui sont loin d'être négligeables.

« Le portefeuille des effets sur la Belgique comprenait :

au 31 décembre 1929 :	10.577 effets pour fr.	844.353.701,44
» » 1928 :	8.589 » »	512.090.477,38

soit en plus, en 1929 : 1.988 effets et fr. 332.263.224,06

» Au cours de l'exercice écoulé, environ 443 millions 100.000 francs ont été avancés du chef d'opérations nouvelles et les remboursements se sont élevés approximativement à 110.840.000 francs.

» Dans le montant du portefeuille sont comprises les avances, consenties sous forme d'escompte, aux bateaux et aux pêcheurs, en vue d'encourager la navigation fluviale et la pêche maritime. Ces avances, faites à des conditions favorables, sont réalisées à l'intervention de sociétés de crédit maritime.

» Leur montant total était :

au 31 décembre 1929, de	fr.	53.999.437,09
au 31 décembre 1928, de		39.595.333,58

soit, en 1929, une augmentation de . . . fr. 14.404.104,11

» Le montant des opérations nouvelles effectuées en 1929 a été de 24.777.000 francs.

» La loi du 29 mars 1929, organisant le crédit à l'outillage artisanal, permet à la Caisse d'Épargne d'affecter à cet objet une partie de ses disponibilités.

» Les artisans désireux de transformer leur outillage, en vue de développer leur production, peuvent obtenir du crédit auprès de sociétés coopératives locales, agréées à cet effet. En représentation des avances qui leur sont consenties, ils souscrivent des promesses à l'ordre de la société prêteuse.

» Les sociétés locales sont groupées sous la surveillance de fédérations régionales ou professionnelles, auprès desquelles elles réescomptent, dans les limites de leurs besoins, les promesses souscrites par les artisans.

» A leur tour, les sociétés fédérales peuvent réescompter ces effets à la Caisse d'Épargne.

» L'Etat garantit la bonne fin des promesses ainsi passées à la Caisse d'Épargne, à concurrence de 15 millions de francs.

» Le service des avances en faveur de cette nouvelle œuvre sociale a commencé à fonctionner au début de 1930.

» La situation des prêts sur nantissement effectués à l'intervention de la Banque Nationale de Belgique accusait :

au 31 décembre 1929 :	4.641 prêts pour . . .	fr. 210.756.640
au 31 décembre 1928 :	5.092 prêts pour . . .	fr. 174.472.420

soit, en 1929, en moins : 451 prêts et en plus fr. 36.284.220

» Le montant des prêts nouveaux consentis au cours de l'exercice écoulé s'est élevé à 170.989.000 francs environ et celui des remboursements a été approximativement de 134.705.000 francs.

» Les avoirs à l'étranger s'élevaient :

au 31 décembre 1929, à	fr.	390.812.305,09
au 31 décembre 1928, à		302.099.885,22

soit, en 1929, une augmentation de fr. 88.712.510,47 »

La rapide analyse que nous avons faite de l'activité de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite montre toute l'importance de cette institution, dont le rapport éclaire de nombreux aspects de la vie économique du pays, notamment le problème de la reconstitution de l'épargne, celui du marché des prêts hypothécaires et la question des prêts agricoles. L'activité soutenue de maints comptoirs agricoles, financés par la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, particulièrement dans la région wallonne du pays, est un indice que les fédérations d'agriculteurs, malgré la multiplicité et la diversité des services signalés qu'elles rendent aux ruraux, ne font pas encore céder complètement l'individualisme.

LES OPERATIONS SUR OR AUX GUICHETS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.

La Banque Nationale de Belgique, vu l'arrêté royal du 25 octobre 1926, ayant force de loi, et les articles 160 à 164 du règlement d'ordre intérieur approuvé par M. le ministre des Finances, le 10 avril 1929, règle comme suit les conditions des acquisitions et cessions d'or effectuées à ses guichets.

I. — Acquisitions d'or.

1° Le prix d'acquisition de l'or, par la Banque, est fixé à belgas 4.763,1338 ou fr. 23.815,669 par kilogramme d'or au titre de 1000/1000 de fin;

2° Sont seuls acceptés les lingots d'un poids de 12 1/2 kg. environ, et d'un titre égal ou supérieur à 995/1000.

Les lingots doivent porter la marque d'un affineur connu. La Banque se réserve le droit d'écarter les lingots dont la marque ne serait pas à sa convenance.

En outre, les lingots doivent être accompagnés d'un certificat d'essai délivré par un des essayeurs agréés par la Banque, et qui reste garant envers elle.

Sont agréés en qualité d'essayeurs:

L'Administration des monnaies, à Bruxelles;

La Société Générale Métallurgique de Hoboken, à Hoboken.

Les frais d'essai à percevoir par ces essayeurs sont fixés à 45 francs par lingot.

Pourront être admis, moyennant accord spécial, les lingots accompagnés d'un certificat d'essai délivré par un des essayeurs agréés par une des grandes banques d'émission de l'étranger, ou régulièrement poinçonnés par eux, la Banque se réservant le droit de faire essayer à nouveau tout ou partie des dits lingots par ses propres essayeurs, comme dit ci-dessus, aux frais du vendeur.

Le vendeur reste responsable du fin indiqué par les poinçons ou porté sur les certificats joints aux lingots et remet à ce sujet une lettre de garantie expresse.

3° Les lingots doivent être doux, non cassants, exempts de matières les rendant impropres à l'industrie ou au monnayage, par exemple l'iridium, le sélé-

nium, l'antimoine, l'arsenic, etc., et présenter les autres qualités techniques usuelles.

4° La contre-valeur des lingots livrés est payée, ou portée au crédit du compte du vendeur, le lendemain de la livraison.

5° Les lingots doivent être livrés aux guichets de la Banque, à Bruxelles, durant les heures d'ouverture régulière des bureaux.

6° Pièces d'or:

Les conditions d'acquisition d'or monnayé ne sont pas modifiées. Elles sont les suivantes:

Fr. 136,50	pour les pièces d'or de 20 francs	}	de l'Union latine; allemandes de 20 marks; " 10 " anglaises de 1 liv. st. ; " 10 shellings.
Fr. 68,25	" " 10 "		
Fr. 34,10	" " 5 "		
Fr. 168,50	" " "		
Fr. 84,25	" " 10 "		
Fr. 172,25	" " anglaises de 1 liv. st. ;		
Fr. 86,10	" " " 10 shellings.		

Les pièces doivent être en parfait état, et de bon poids.

Les monnaies d'or peuvent être présentées au siège de la Banque, à Bruxelles, à la succursale, à Anvers, et dans toutes les agences en province.

II. — Cessions d'or.

La Banque délivre de l'or, contre ses billets, à la parité légale de 0,209211 gr. d'or fin par belga. Cette parité correspond au prix de belgas 4.779,8634 ou fr. 23.899,317 par kilogramme, au titre parfait de 1000/1000.

La cession se fait par lingots de 12 1/2 kg. environ, d'un titre égal ou supérieur à 995/1000.

Le prix des lingots est versé au comptant, par l'acheteur, au moment de la remise des lingots.

La livraison se fait aux guichets de la Banque, à Bruxelles, durant les heures d'ouverture régulière des bureaux.

Bruxelles, le 1^{er} août 1930.

LE RENDEMENT DES EMPRUNTS BELGES INTERIEURS ET EXTERIEURS.

Sans doute n'est-il plus nécessaire de souligner combien, depuis la stabilisation du franc belge et particulièrement depuis que s'est déclanchée la crise boursière qui a frappé si durement les actions de sociétés, les titres à revenu fixe ont reconquis la faveur de l'épargne. La baisse continue du loyer de l'argent, non seulement en Belgique, mais dans le monde entier, a orienté

les obligations dans le sens de la hausse, ramenant leur taux de capitalisation qui, au début de l'année 1928, était encore en général nettement supérieur à 6 p. c. pour les emprunts d'Etat belges, à environ 5.40 p. c.

Le tableau suivant accuse le caractère général de ce mouvement.

	Cours		Taux de rendement		Taux de capitalisation	
	Janvier 1928	30 juin 1930	Janvier 1928	30 juin 1930	Janvier 1928	30 juin 1930
Rente belge, 3 p. c., 2 ^e série	57.50	76.50	5.11	3.84	} considérés comme des emprunts perpétuels	
Restauration Nationale 1919 5 p. c.	78.50	97.70	6.37	5.12		
Consolidé 1921 6 p. c.	91. —	103. —	6.46	5.71		
Intérieur primo 1920 5 p. c.	422.50	513.50	5.92	4.87		
Dommages de guerre 1922 5 p. c.	207.75	282.50	6.02	4.76	6.87	5.38

Il y a lieu de signaler que le taux particulièrement élevé que procure le Consolidé 1921 s'explique par la perspective de son remboursement anticipé au 15 octobre 1931, perspective qui s'oppose à la hausse des cours. On remarquera aussi que sur ces cinq emprunts trois sont cotés au-dessus du pair.

Mais — et le capitaliste s'en est aperçu déjà — il est

d'autres emprunts du gouvernement belge qui, tout en offrant les mêmes garanties de sécurité, sont en ce moment encore capitalisés à un taux plus élevé et constituent un placement recherché. Ce sont les emprunts contractés au dehors, notamment aux Etats-Unis et dont le rendement est voisin de 6 p. c.

EMPRUNTS BELGES AUX ÉTATS-UNIS	Cours du 30 juin 1930	RENDEMENT	
		eu égard au cours seulement	tenant compte de la durée de l'emprunt
6 p. c. 1924	103 1/4	5.80 %	(environ) 5.75 %
6 1/2 p. c. 1924	109 1/8 (cours du 18 juin)	5.95 %	5.95 %
7 p. c. 1925	113 1/2	6.15 %	5.30 %
7 p. c. 1926 (emprunt de stabilisation).....	108 3/4	6.40 %	5.95 %

L'emprunt de 7 1/2 p. c. 1920, n'est plus coté, ayant été remboursé anticipativement au moyen du Fonds monétaire constitué à l'occasion de l'émission des pièces de 1 et 2 belgas. Nous n'avons pas compris dans le tableau l'emprunt 8 p. c. 1921, qui peut être remboursé anticipativement à partir du 1^{er} février 1931, ce qui influence assez notablement les cours et les déprime.

Des achats par l'épargne belge de titres des quatre emprunts que nous signalons plus haut constitueraient une opération doublement profitable pour le pays, car, outre qu'ils contribueraient à affirmer encore notre crédit à l'étranger, ils diminueraient pour les années à venir le passif de notre balance des comptes du montant des intérêts que nous avons à verser aux Etats-Unis pour le service.

LES FLUCTUATIONS BOURSIERES A LONDRES.

Le *Financial Times* publie régulièrement depuis le 15 octobre 1926, divers indices des fluctuations du cours des valeurs mobilières au Stock Exchange. Nous en extrayons les chiffres suivants :

BASE : 15 OCT. 1926 : 100	Moyenne 1928	Moyenne 1927	1929			1930			
			Juin	Sept.	Nov.	Janvier	Avril	6 juin	27 juin
Fonds d'État britanniques ..	102.8	100.2	100.5	97.9	98.8	99.3	102.9	102.0	102.1
Chemins de fer britanniques	87.3	83.8	81.7	87.1	85.0	88.4	86.5	78.9	76.1
Valeurs de pétrole	98.1	96.9	102.8	97.9	86.3	79.2	85.1	76.8	72.0
Caoutchoutières	60.2	68.7	69.5	68.7	49.7	48.8	49.7	37.1	39.4
Mines sud-africaines	91.6	80.3	93.4	91.9	65.4	68.6	68.4	66.6	64.7
Valeurs industrielles	193.2	155.0	163.9	155.5	100.2	97.8	99.0	90.6	79.6

Ce tableau montre qu'à la Bourse de Londres aussi, seules les valeurs à revenu fixe n'ont pas laissé de déboires à leurs acquéreurs, dans ces dernières années. Il en a été ainsi dans tous les pays à monnaie stable ou stabilisée.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Le peu d'ampleur des opérations traitées a été la caractéristique de notre marché des changes pendant cette quinzaine.

La livre sterling, après une légère amélioration qui lui avait fait atteindre 34,82875, n'a pu maintenir ce cours et a rétrogradé à 34,8050, restant offerte même à 34,80375. Le dollar, de son côté, après avoir touché 7,1575 a cédé une légère fraction à 7,1550.

Le franc français, traité à 28,1650 au plus haut, n'a pu maintenir son avance sur notre marché et termine à 28,1520. La fermeté de cette devise à Londres et à New York a amené la place de Paris à donner une nouvelle activité à ses importations d'or; la livre sterling a été traitée à Paris à 123,60, alors que le 8 de ce mois elle y valait encore 123,70; aussi, la France s'est-elle réservée une grande partie de l'or arrivé sur le marché de Londres; malgré ces importants achats de métal jaune, la livre sterling à Paris n'a pu s'améliorer et a touché le cours de 123,58. On annonce également des envois d'or vers Paris de New-York et d'Amsterdam.

Le franc suisse a encore accentué la prime qu'il fait sur notre devise en clôturant à 139,08; le reichsmark, de son côté, s'est amélioré en passant de 170,685 à 170,86.

Les variations des cours de la peseta continuent à être le fait le plus marquant sur les marchés des changes; sur notre place, cette devise a été traitée, d'une semaine à l'autre, avec un écart d'un belga, soit de 83,80 à 82,80; en clôture, elle reste à 82,75.

La lire italienne s'est maintenue simplement aux environs de 37,46.

De même, les scandinaves n'ont accusé que peu de changement.

La livre sterling à trois mois n'a pas modifié sa tendance, elle reste traitée avec une légère prime; quant au franc français, il subit une perte d'environ 1 1/2 centième de belga sur le cours au comptant.

L'argent au jour le jour s'est encore détendu et a pu s'obtenir aux environs de 1 1/2 p. c.; le marché de l'escompte hors banque est resté calme et le taux de 2 3/4 p. c. a été pratiqué avec des variantes insignifiantes.

Le 22 juillet 1930.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

A l'exception du compartiment des rentes, qui bénéficie d'un bon courant d'affaires, il n'y a guère eu de transactions suivies au marché du comptant où la tendance reste indécise. On enregistre au 17 juillet des écarts de cours généralement en moins-value par comparaison au 4.

Citons:

Aux **rentes**: 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 76,75-76; 5 p. c. Restauration Nationale, 98,75-98; 5 p. c. Intérieur à prime (titre unitaire), 515-513,75; 5 p. c. Dette Belge 1925, 97,15-97,30; 6 p. c. Consolidation 1921, 103,20-103; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 220,50-221,25; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 260,25-263,75; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 540-530,25.

Aux **assurances et banques**: Compagnie Belge des Assurances Générales sur la Vie, 6700-6625; Banque Nationale de Belgique, 3075-3100; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 5125-5300; part de réserve Société Générale de Belgique, 9000-9375.

Aux **entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières**: Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 22825-23825; action ordinaire Ezbekieh, 1975-1865; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 14050-13725.

Aux **chemins de fer et canaux**: Action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5050-5075; Société Nationale des Chemins de fer belges, 584,50-578; part de fondateur Congo, 12225-12850; Welkenraedt, 22750-22500.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: Action de dividende Bruxellois, 6325-6300; 20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 1950-1930; part sociale Caire, 1310-1250; 100^e part de fondateur Rosario, 1765-1820.

Aux **tramways et électricité (Trusts)**: Part sociale Bangkok, 1375-1350; Compagnie Belge des Chemins de fer et Entreprises, 1525-1490; part de fondateur Electrorail, 4700-4575; Société de Traction et d'Electricité, 2810-2650; action ordinaire Sofina, 20750-20550; 50^e d'action ordinaire Sofina, 425-407,50.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: Part sociale Auxiliaire d'Electricité, 3200-3100; action ordinaire Société Générale Belge de Distributions Electriques se répète à 21332; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10200-9950; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 8525-8725; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 7500-7650; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9950-10100.

Aux **industries métallurgiques**: Angleur-Athus, 802,50-750; Armes de Guerre, 905-880; Forges de Clabecq, 26200-28000; Cockerill, 1780-1755; Espérance-Longdoz, 3960-4130; 10^e part de fondateur Hauts Fourneaux d'Halanzy, 2975-3100; Sambre et Moselle, 3860-3800.

Aux **charbonnages**: Bonne-Espérance et Batterie, 5150-5050; Gouffre, 16850-16500; Mariemont-Bascoup, 7100-7475; Maurage se répète à 10200; Nord de Gilly, 14250-14350; Willem-Sophia, 5450-5400.

Aux **zincs, plombs et mines**: Action de jouissance Métallurgique de Boom se répète à 1500; Overpelt-Lommel, 925-1005; 10^e d'action Vieille-Montagne, 3450-3400.

Aux **glaceries**: Auvélais, 19525-19000; Moustier-sur-Sambre, 18725-20000.

Aux **verreries**: Action de dividende Gilly se répète à 1700; Mariemont, 1455-1650; Val-Saint-Lambert, 2280-2300.

Aux **industries de la construction**: Action ordinaire Cannon Brand, 2150-2010; Carrières de Porphyre et de Quenast, 3110-3055; action ordinaire Ciments de Visé, 3600-4000; action de dividende Tuileries du Pottelberg, 4750-4975.

Aux industries textiles et soieries: Action de dividende Etablissements américains Gratry, 5300-6300; Linière Gantoise, 5990-6210; Linière La Lys, 13100-13425; action de jouissance Nouvelle-Orléans, 10925-10975; action privilégiée Soie Viscose, 2450-2400.

Aux produits chimiques: Auvelais, 1955-1980; Laeken, 4225-5000; action de capital Sidac, 5250-5225; part sociale Union Chimique Belge, 2540-2430.

Aux valeurs coloniales: Action de capital Ciments du Katanga, 6075 (ex-coupon 250 fr.)-6175; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 5800-5900; action privilégiée Katanga, 65950-67000; 1/3 dividende Simkat, 1850-1810; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 5202,50-5252,50.

Aux plantations caoutchoutières: Part de fondateur Hallet, 3260-3300; part de fondateur Lacourt, 755-775.

A l'alimentation: action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 7800-8025; Moulins La Royale se répète à 4850; action de jouissance Moulins de Trois-Fontaines, 3720-3950.

Aux industries diverses: 9^e action ordinaire Anciens Etablissements L. De Naeyer, 6750-7100; Englebert, 4950-4750; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 5100-5400; action de capital Imprégnation des Bois, 3750-3530.

Aux papeteries: Action de dividende Anversoises, 1495-1645; Godin, 1540-1650; de Saventhem, 1330-1475.

Aux sucreries: Part sociale Sucreries et Raffineries de Pontelongo, 2200-2020; action ordinaire Sucreries en Roumanie, 5450-5375.

Aux actions étrangères: Crédit Foncier de Santa-Fé, 3350-3300; action privilégiée Agricole et Industrielle d'Egypte, 2775-2900; action de dividende Caire-Electrique Railway Héliopolis, 5400-5500; Chade, 13625-13375; Sévilane d'Electricité, 2925-2850; part de fondateur Economique du Nord, 4610-4700; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 18750-18800; Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France, 9025-9150; part de fondateur Exploitation Indes Orientales, 14100-14900; part de fondateur Huileries de Deli, 3300-3625; action ordinaire Royal Dutch, 57350-58250; part sociale Arbed, 7450-7900; Differdange, 3915-4165.

Terme.

20^e part de fondateur Aljustrel, 280-262,50; Banque de Paris et des Pays-Bas, 3985-3920; Barcelona Traction, 1202,50-1167,50; Brazilian Traction, 1430-1412,50; action de capital Buenos-Ayres, 398,75-391,25; action de dividende Buenos-Ayres, 376,25-370; Gaz du Nord, 1572,50-1525; Héliopolis, 2205-2195; Pétrofina, 850-782,50; action ordinaire Hydro-Electric Securities, 1425-1385; action privilégiée Sidro, 1690-1650; action de capital Transports, Electricité et Gaz, 835-810; action privilégiée Soie de Tubize, 711,25-645.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1930	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,862 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kč = 21,306 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,79 b.
7-7	34,815	28,1395	7,1555	287,89	138,95	84,45	37,495	192,35	191,65	191,675	21,24	7,146	170,665	101,075	80,30	125,28
8-7	34,82	28,147	7,15525	287,825	138,96	83,50	37,49	192,30	191,70	191,71	21,225	7,1455	170,685	101,075	80,25	125,25
9-7	34,82875	28,159	7,158	287,89	139,025	83,85	37,475	192,41	191,75	191,775	21,2375	7,1465	170,73	101,09	80,225	125,25
10-7	34,8265	28,1665	7,15925	287,84	139,09	84,30	37,49	192,39	191,75	191,80	21,245	7,1475	170,79	101,09	80,25	125,275
11-7	34,82625	28,162	7,1585	287,8975	139,105	83,80	37,4975	192,39	191,70	191,80	21,2475	7,15	170,84	101,075	80,30	125,375
14-7	34,82	28,1665	7,1575	287,945	139,14	83,60	37,4925	192,325	191,71	191,85	21,245	7,15	170,79	101,05	80,30	125,30
15-7	34,82	28,165	7,1563	288,03	139,125	82,80	37,4875	192,375	191,70	191,775	21,24	7,149	170,825	101,075	80,30	125,25
16-7	34,81	28,1585	7,15425	287,99	139,10	82,90	37,485	192,35	191,675	191,70	21,215	7,144	170,825	101,075	80,20	125,35
17-7	34,805	28,157	7,154	287,97	139,11	83,50	37,4825	192,375	191,60	191,675	21,215	7,1475	170,86	101,075	80,275	125,475
18-7	34,804	28,152	7,155	287,96	139,08	82,75	37,48	192,375	191,60	191,625	21,2275	7,1535	170,86	101,075	80,275	125,50

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1929	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1929 Avril	34,949	28,135	7,2013	289,05	138,00	106,21	37,711	192,33	170,71	101,13
Mai	34,931	28,140	7,2010	289,45	138,67	102,41	37,707	192,44	171,13	101,11
Juin	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
Juillet	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23
Août	34,874	28,149	7,1919	288,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
Septembre	34,877	28,155	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
Octobre	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
Novembre	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171, —	100,57
Décembre	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,54	37,390	192,59	171, —	100,51
1930 Janvier	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
Février	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
Mars	34,883	28,071	7,1730	287,60	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
Avril	34,839	28,069	7,1634	287,24	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
Mai	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,59
Juin	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,36	37,540	192,42	170,93	101,08

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
7 juillet 1930	—	R 0,002	—	R 0,002	R 0,0020	—	R 0,10	—
8	—	R 0,002	—	R 0,004	R 0,0020	—	R 0,10	—
9	—	R 0,001	—	pair	R 0,0020	—	R 0,10	—
10	—	pair	—	pair	R 0,00075	—	R 0,10	—
11	—	pair	—	D 0,002	R 0,00050	—	R 0,05	—
12	pair	—	—	—	R 0,00100	—	pair	—
14	D 0,002	D 0,0015	—	D 0,002	R 0,00075	—	pair	—
15	—	pair	—	D 0,004	R 0,00050	—	pair	—
16	R 0,001	—	—	D 0,005	R 0,00075	—	pair	—
17	—	pair	D 0,010	D 0,005	R 0,00100	R 0,0015	pair	—
18	R 0,002	—	D 0,008	—	R 0,00200	—	R 0,025	—
<i>A 3 mois :</i>								
7 juillet 1930	—	R 0,007	—	R 0,004	R 0,0040	—	R 0,20	—
8	—	R 0,007	—	R 0,008	R 0,0040	—	R 0,20	—
9	—	R 0,001	—	pair	R 0,0040	—	R 0,20	—
10	—	pair	—	pair	R 0,00175	—	R 0,20	—
11	—	pair	—	D 0,004	R 0,0020	—	R 0,15	—
12	pair	—	D 0,006	D 0,002	R 0,0025	—	pair	—
14	D 0,002	D 0,001	—	D 0,004	R 0,00225	—	pair	—
15	—	pair	—	D 0,008	R 0,00200	—	pair	—
16	R 0,002	—	—	D 0,010	R 0,00275	—	pair	—
17	pair	R 0,002	—	D 0,010	R 0,00250	R 0,0035	pair	—
18	R 0,003	—	D 0,016	—	R 0,0050	—	R 0,075	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1929 Avril	233.918	1.817	3.982	9.514	3.993	9.517	27.006	86,6
Mai	235.864	1.846	3.974	9.574	3.853	9.581	26.982	86,8
Juin	237.636	1.904	3.939	9.756	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87,0
Novembre	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87,0
1930 Janvier	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4
Février	253.872	2.105	3.815	9.752	4.015	9.760	27.342	87,7
Mars	256.072	2.004	4.164	10.083	4.051	10.109	28.408	87,5
Avril	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYÉS AUX EFFETS PRÉSENTÉS A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1929 Année	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
1929 Mars	104.199	5.891	5,65	846.848	16.422	1,94
Avril	123.618	6.206	5,02	908.563	17.086	1,88
Mai	126.695	6.378	5,03	942.239	19.143	2,03
Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28
Décembre	147.181	9.805	6,66	1.141.197	31.574	2,77
1930 Janvier	139.746	9.650	6,91	1.181.061	36.084	3,06
Février	128.719	9.177	7,13	1.082.241	32.564	3,01
Mars	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PRÉVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Première période	126	105	138	24	34	39
Deuxième période	127	105	144	34	22	39
Troisième période	109	95		35	23	
Quatrième période	133	139		17	23	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1928 Moyenne mensuelle	38 (*)	377	36.936	170	24.932	16	200 (*)	675	373
1929 Moyenne mensuelle	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	364
1929 Avril	38	409	40.013	183	27.675	21	200	1.223	368
Mai	38	412	38.993	180	25.872	19	200	961	237
Juin	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	105
Juillet	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	205
Août	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre	38	390	40.544	171	26.904	21	250	1.158	240
Octobre	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311
Novembre	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587
Décembre	38	425	40.024	185	26.686	20	250	759	234
1930 Janvier	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	159
Février	38	388	35.053	173	23.302	20	250	697	142
Mars	38	408	37.649	183	25.312	20	250	716	140
Avril	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	283
Mai	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin	38	382	36.603	166	24.698	20	250	524	181

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois

(*) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1929 Moyenne mensuelle	72,2	216,6	6,5	295,3	254,0	41,3	85,99
1929 Mars	67,2	236,9	6,8	310,9	242,7	68,2	78,06
Avril	64,8	228,3	6,4	299,5	241,9	57,7	80,74
Mai	72,7	212,0	5,5	290,2	247,1	43,1	85,15
Juin	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août	99,5	224,0	6,6	330,1	264,4	65,6	80,12
Septembre	87,2	216,5	6,2	309,9	257,1	52,7	82,98
Octobre	69,8	240,3	7,1	317,2	274,4	42,8	86,51
Novembre	64,6	228,0	6,3	298,9	279,8	19,1	93,62
Décembre	69,3	210,4	7,0	286,7	277,8	8,9	96,89
1930 Janvier	64,6	216,6	8,2	289,4	279,8	9,6	96,68
Février	57,3	199,3	6,0	262,6	267,2	-4,6	101,74
Mars	72,3	224,2	5,8	302,3	279,5	22,8	92,48
Avril	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai (chiffres provisoires)	75,8	214,3	5,4	295,5	274,4	21,1	92,86

B. — Statistique du trafic. 1°) Trafic général.

MARCHANDISES		VOYAGEURS	
Tonnes-km. (1 = 1.000.000)		Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)
Service intérieur.	Service mixte	Total	Total
Service internat.	Transit		
699	105	19.054	6.783
679	110	19.841	7.359
694	258	519	519
693	258	530	6.074
727	221	519	7.583
727	221	521	7.373
744	273	551	7.301
703	287	521	7.836
710	290	610	7.744
670	273	621	7.364
689	298	621	7.781
664	292	638	7.659
691	282	503	6.916
664	268	526	7.468
624	240	476	6.876
	255	513	7.162
	50	19.775	6.846

2°) Transports des marchandises en service intérieur.

PERIODES		Nombre de tonnes (1 = 1.000)										
		Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Produits de carrières sables, silox et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétrole, brans et goudrons	Divers	TOTAUX
1928	Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	258	278	105	699	
1929	Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	258	258	278	114	699	
1929	Janvier	20.560	519	7.011	258	53	258	258	258	110	679	
	Février	17.427	444	6.074	222	44	222	222	221	97	584	
	Mars	19.291	530	7.572	273	54	273	279	279	117	720	
	Avril	19.791	519	7.583	269	55	269	279	279	117	720	
	Mai	19.623	551	7.301	262	53	262	271	271	108	694	
	Juin	18.570	521	7.373	267	54	267	266	266	106	693	
	Juillet	20.935	610	7.836	273	56	273	287	287	111	727	
	Août	20.188	621	7.744	262	73	262	290	290	119	744	
	Septembre	20.652	580	7.364	249	65	249	273	273	116	703	
	Octobre	20.625	538	7.781	247	64	247	298	298	112	721	
	Novembre	19.077	503	7.659	232	64	232	292	292	122	710	
	Décembre	21.353	541	6.916	208	64	208	282	282	116	670	
1930	Janvier	20.938	526	7.468	247	64	247	268	268	120	689	
	Février	18.507	476	6.876	240	46	240	240	240	105	664	
	Mars	19.775	513	7.162	247	50	247	255	255	112	694	
1929	Moyenne mensuelle	1.348	334	552	617	41	41	150	298	46	3.836	
1929	Janvier	1.512	411	452	400	52	52	208	275	47	3.774	
	Février	1.350	304	391	285	41	41	158	232	41	3.169	
	Mars	1.517	371	531	453	51	51	220	232	41	3.973	
	Avril	1.349	374	618	722	40	40	203	332	55	4.078	
	Mai	1.283	383	646	775	42	42	139	304	58	3.964	
	Juin	1.354	382	653	762	39	39	128	291	41	3.968	
	Juillet	1.452	311	660	795	41	41	135	319	45	4.074	
	Août	1.405	301	638	769	39	39	130	309	43	3.939	
	Septembre	1.346	289	611	737	38	38	125	296	42	3.776	
	Octobre	1.303	279	592	713	36	36	121	287	40	4.026	
	Novembre	1.111	278	501	497	35	35	98	287	43	3.952	
	Décembre	1.197	323	331	499	32	32	135	335	43	3.338	
1930	Janvier	1.378	313	513	588	38	38	143	294	44	3.733	
	Février	1.333	303	496	569	37	37	139	285	42	3.612	
	Mars	1.094	252	352	700	41	41	191	363	48	3.724	

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1928 Moyenne mensuelle	490.573	128.013	170.669	661.242
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1929 Avril	518.314	133.537	182.348	700.662
Mai	512.156	117.893	174.331	686.487
Juin	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet	543.406	134.773	187.592	730.998
Août	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre ..	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre...	563.704	130.202	180.478	744.182
Décembre...	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier	520.429	131.651	177.002	697.431
Février	475.812	113.328	159.886	635.698
Mars	502.509	107.978	167.712	670.221
Avril	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai	483.722	113.089	164.274	647.936
Juin.....	442.896	102.433	147.081	589.977

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allomagne	21 juin 1930	4
Autriche	24 mai 1930	5,50
Belgique	1 ^{er} mai 1930	3
Bulgarie	1 ^{er} juillet 1929	10
Danemark	3 mai 1930	4
Dantzig	23 juin 1930	4,50
Espagne	17 juillet 1930	6
Esthonie	3 octobre 1929	8
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ...	20 juin 1930	2,50
Finlande	30 avril 1930	6,50
France	2 mai 1930	2,50
Grande-Bretagne	1 ^{er} mai 1930	3
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	25 mars 1930	3
Hongrie	30 mai 1930	5,50
Indes	10 juillet 1930	5
Italie	19 mai 1930	5,50
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	31 mars 1930	6
Norvège	21 mars 1930	4,50
Pologne	13 juin 1930	6,50
Portugal	2 juin 1930	7,50
Roumanie	23 novembre 1929	9
Suède	3 avril 1930	3,50
Suisse	11 juillet 1930	2,50
Tchécoslovaquie	25 juin 1930	4
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	27 mai 1930	5,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1928 Moyenne mensuelle	3.311	2.678	809	2.224	2.580	1.160	— 99	96,3
1929 Moyenne mensuelle	3.747	2.959	790	2.147	2.686	1.251	— 273	90,8
1929 Mars	3.606	3.052	846	1.949	2.746	1.409	— 306	90,0
Avril	3.625	2.999	827	2.224	2.817	1.266	— 182	93,9
Mai	3.783	3.231	854	(1) 2.043	(1) 2.464	1.213	— 146	97,7
Juin	3.677	3.043	828	(1) 3.010	(1) 3.664			
Juillet	3.973	3.073	773	2.188	2.519	1.152	— 553	82,0
Août	4.095	3.094	756	2.183	2.566	1.175	— 528	82,9
Septembre	4.160	2.949	709	2.265	2.847	1.257	— 102	96,6
Octobre	4.303	3.215	747	2.281	2.853	1.251	— 362	88,7
Novembre	3.710	2.849	768	2.161	2.548	1.179	— 301	89,4
Décembre	3.933	2.916	741	2.239	2.764	1.234	— 152	94,8
1930 Janvier	4.023	2.943	732	1.998	2.211	1.106	— 733	75,1
Février	3.597	2.712	754	1.433	1.814	1.266	— 898	66,9
Mars	3.890	2.899	745	2.386	2.766	1.160	— 133	95,4
Avril	3.462	2.856	825	2.325	2.545	1.095	— 312	89,1
Mai	3.721	2.874	772	2.204	2.295	1.041	— 579	79,8

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1928 L'année	10.974	61.342	3.235.787	6.795.109	35.382.089	17.170.775	1.103.453	7.994.386	33	119.079	39.732.336	32.140.691
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.184.447	18.486.097	1.264.094	9.603.899	6	92.511	44.958.213	35.510.118
1929 Mars	1.736	9.834	267.340	599.882	3.225.885	1.566.761	110.710	862.389	1	12.876	3.605.672	3.051.742
Avril	1.516	8.156	282.785	583.253	3.223.784	1.581.834	116.721	818.452	—	7.204	3.624.807	2.998.899
Mai	802	4.580	311.114	627.834	3.346.175	1.723.050	125.359	868.871	—	6.332	3.783.451	3.230.667
Juin	638	4.039	287.017	595.362	3.286.657	1.608.989	102.537	826.374	—	8.279	3.676.850	3.043.043
Juillet	728	4.709	300.374	578.536	3.561.357	1.658.896	110.771	823.941	—	6.710	3.973.230	3.072.792
Août	827	5.720	323.148	670.212	3.664.837	1.590.540	106.016	820.503	13	6.878	4.094.841	3.093.853
Septembre	736	5.630	296.836	592.868	3.771.657	1.574.446	91.111	766.322	—	9.438	4.160.341	2.948.704
Octobre	1.052	7.297	357.206	709.889	3.829.393	1.619.154	115.556	867.401	1	11.101	4.303.209	3.214.842
Novembre	1.612	9.695	295.508	604.587	3.310.914	1.422.866	101.608	804.143	—	7.346	3.709.644	2.848.637
Décembre	1.783	11.992	312.078	644.863	3.518.404	1.474.678	100.836	774.720	1	9.716	3.933.102	2.915.969
1930 Janvier	2.126	14.198	293.843	610.137	3.615.692	1.429.214	111.829	880.950	1	8.832	4.023.490	2.943.331
Février	2.805	17.160	267.912	542.072	3.221.153	1.289.812	104.869	850.044	1	12.532	3.596.741	2.711.620
Mars	2.629	16.455	310.775	588.484	3.468.032	1.375.727	108.129	907.026	1	11.618	3.889.565	2.899.310
Avril	2.131	13.845	299.127	553.353	3.054.110	1.378.859	106.532	898.552	1	11.709	3.461.901	2.856.348
Mai	2.899	22.079	308.783	589.397	3.302.750	1.368.338	106.511	886.651	1	7.711	3.720.944	2.874.176
EXPORTATIONS :												
1928 L'année	16.656	154.607	920.030	2.526.501	18.446.205	10.435.999	7.310.527	17.763.794	98	73.539	26.693.516	30.954.440
1929 L'année	14.364	141.550	870.112	2.526.905	17.929.203	10.608.508	6.954.851	18.892.380	89	65.206	25.768.619	32.234.549
1929 Mars	1.479	16.534	75.675	230.778	1.342.961	935.808	528.613	1.554.570	11	8.060	1.948.739	2.745.750
Avril	1.282	13.279	72.898	212.236	1.539.499	905.037	610.822	1.681.903	6	4.443	2.224.506	2.816.898
Mai (1)	1.193	12.456	46.243	177.207	1.461.588	865.031	533.667	1.404.474	6	4.532	2.042.698	2.463.700
Juin (1)	1.135	11.521	59.097	224.099	1.951.192	1.051.589	998.103	2.370.775	9	6.404	3.009.536	3.664.388
Juillet	1.382	13.348	95.606	222.169	1.537.126	836.533	553.605	1.444.806	4	2.440	2.187.722	2.519.296
Août	1.314	11.991	80.469	214.937	1.518.940	792.388	582.424	1.539.883	10	6.670	2.183.158	2.565.869
Septembre	1.270	11.919	84.006	230.523	1.563.641	935.382	615.939	1.665.384	5	3.995	2.264.861	2.847.203
Octobre	1.401	12.056	91.810	214.957	1.583.282	937.294	604.809	1.682.949	8	5.873	2.281.311	2.853.129
Novembre	1.144	11.022	91.753	206.621	1.506.746	812.125	561.850	1.511.907	6	5.895	2.161.499	2.547.570
Décembre	629	5.594	75.277	227.690	1.560.827	835.154	602.631	1.689.736	8	5.759	2.239.372	2.763.933
1930 Janvier	1.004	9.442	65.639	167.290	1.387.786	644.871	543.934	1.384.314	6	4.653	1.998.369	2.210.570
Février	604	5.681	52.765	126.301	945.255	542.210	433.936	1.135.944	6	3.852	1.432.566	1.813.988
Mars	1.741	16.194	74.705	205.748	1.752.768	886.410	556.379	1.651.776	7	6.269	2.385.600	2.766.397
Avril	1.434	12.597	59.011	155.718	1.645.773	773.684	618.734	1.566.994	6	5.708	2.324.959	2.544.701
Mai	1.547	14.296	40.375	137.790	1.627.963	738.645	533.750	1.400.735	3	3.616	2.203.639	2.295.082

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

JUIN 1930.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets				Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Payement de coupons d'obligat.	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale					Solde
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Banques	4	21.250	3	2.500	1	217	2.283	995	767	—
Assurances	37	60.991	33	19.576	4	447	19.129	12.072	7.033	395
Opérations financières	72	1.093.608	54	108.470	18	2.008	106.462	75.702	52.351	1.472
Exportations, importations	9	8.674	6	1.029	3	207	822	368	—	—
Commerce de fers et métaux	4	3.111	2	573	2	88	485	456	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement	21	92.621	18	17.778	3	244	17.534	6.320	20.000	1.631
Commerce de produits alimentaires	20	25.574	14	1.204	6	2.380	— 1.176	150	—	—
Commerce non dénommés	81	143.001	63	21.302	18	1.231	20.071	9.608	—	—
Sucreries	6	36.456	5	14.769	1	955	13.814	12.041	6.353	318
Meuneries	3	9.400	3	1.370	—	—	1.370	360	1.844	129
Brasseries	10	20.024	8	2.861	2	855	2.006	1.311	226	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	8	8.080	7	1.510	1	12	1.498	813	—	—
Carrières	8	8.946	7	6.434	1	314	6.120	2.190	1.568	376
Charbonnages	8	157.404	7	32.157	1	1.418	30.739	17.456	10.000	700
Mines et autres industries extractives	11	104.786	8	13.634	3	7.650	5.984	5.955	12.190	788
Gaz	1	10.132	—	—	—	—	—	—	358	20
Electricité	6	61.293	4	8.483	2	1.992	6.491	4.376	12.137	429
Constructions électriques	9	45.617	8	11.719	1	51	11.668	3.960	16.632	1.198
Hôtels, théâtres, cinémas	17	45.620	13	1.806	4	482	1.323	991	—	—
Imprimerie, publicité	12	12.795	11	3.301	1	1.087	2.214	1.499	1.510	30
Textiles (lin, coton, laine, soie)	41	111.420	33	48.468	8	1.458	47.010	23.122	190	—
Matériaux artific. et prod. céramiques	22	120.916	20	8.961	2	318	8.643	3.638	2.029	99
Métallurgie, sidérurgie	38	287.944	31	74.354	7	4.262	70.092	47.767	145.928	8.234
Construction	35	173.296	27	37.989	8	501	37.398	11.058	621	—
Papeteries (Industries)	5	6.300	4	1.782	1	82	1.700	900	—	—
Plantations et sociétés coloniales	28	257.896	23	22.939	5	2.819	20.120	6.306	—	—
Produits chimiques	21	229.427	18	33.037	3	67	32.970	18.092	1.000	—
Industries du bois	8	15.610	5	1.302	3	2.316	— 1.014	880	—	—
Tanneries et corroiries	3	6.144	2	1.635	1	215	1.420	90	—	—
Automobiles	5	47.400	2	4.270	3	845	3.425	—	11.000	—
Verreries	6	22.900	6	3.018	—	—	3.018	1.719	—	—
Glaceries	1	5.090	1	587	—	—	587	497	—	—
Industries non dénommées	43	109.950	35	30.157	8	2.932	27.175	24.691	2.000	—
Chemins de fer	7	86.171	6	9.369	1	403	8.956	5.179	22.187	821
Chemins de fer vicinaux	1	8.080	1	499	—	—	499	427	—	—
Navigation et aviation	16	81.748	10	14.093	6	210	13.883	4.476	—	—
Télégraphe, téléphone	1	500	1	4	—	—	4	—	—	—
Tramways électriques	5	29.722	3	497	2	3.384	— 2.887	397	13.769	514
Autobus	1	300	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	13	21.066	11	2.587	2	329	2.258	1.553	—	—
Divers non dénommés	8	5.545	5	38	3	175	— 137	28	—	—
TOTAL	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	322	142.610	249	36.821	73	6.461	30.360	10.684	635	—
De plus de 1 à 5 millions	220	571.626	170	122.301	51	19.330	102.971	62.323	49.250	2.313
De plus de 5 à 10 millions	48	347.425	43	97.795	4	4.248	93.547	46.565	22.290	1.030
De plus de 10 à 20 millions	28	410.212	23	79.619	5	3.112	76.507	54.711	42.712	2.863
De plus de 20 millions	37	2.124.825	35	229.525	2	8.943	220.582	133.150	226.806	10.948
TOTAL	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

JUIN 1930.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre	Montant (*)	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	3	18.700	—	—	—	—	—	—	—	16.325	—	—	2	937	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	8	24.710	6	269	3	20.720	1.850	2	8.000	16.002	—	—	6	15.100	—	—
Exportations, importations	1	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2.750	1	20
Commerce de fers et métaux	2	199	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.000	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	5	6.990	2	605	—	—	—	—	—	3.787	—	—	1	200	—	—
Commerce de prod. alimentaires ..	2	1.000	2	70	1	6.000	2.000	—	—	—	—	—	1	600	1	1
Commerces non dénommés	9	4.988	3	99	2	3.640	2.360	—	—	2.756	—	—	4	1.288	—	—
Sucreries	1	5.250	—	—	—	—	—	—	—	5.180	—	—	—	—	—	—
Méneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	1	4.000	—	—	1	2.325	1.175	—	—	1.000	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	140	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	2.580	—	—
Carrières	—	—	—	—	1	1.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3.542	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité	—	—	—	—	1	560	140	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	2	1.600	600	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	—	—	3	285	1	2.600	1.400	—	—	—	—	—	1	1.250	—	—
Imprimerie, publicité	2	300	—	—	2	3.125	6.375	—	—	1.290	—	—	—	—	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	1	16.600	—	—	2	2.162	1.588	—	—	16.260	—	—	—	—	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques ..	—	—	—	—	1	1.200	809	—	—	—	—	—	1	3.000	—	—
Métallurgie, sidérurgie	3	9.200	1	50	4	54.450	23.660	—	—	6.848	—	—	6	4.600	—	—
Construction	3	3.921	—	—	1	7.000	4.500	—	—	6.506	—	—	1	4.500	—	—
Papeteries (industries)	1	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et soc. coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3.000	—	—
Produits chimiques	2	3.000	—	—	2	60.800	40.200	—	—	1.218	32.000	(1)	—	—	—	—
Industries du bois	—	—	—	—	2	5.750	3.875	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries	1	375	—	—	1	3.250	100	—	—	—	—	—	1	2.500	—	—
Automobiles	1	2.000	—	—	—	—	—	—	—	50	—	—	—	—	—	—
Verreries	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	650	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	4	2.860	—	—	2	4.175	2.700	—	—	1.950	—	—	3	5.200	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	1	** 100.000	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	7	4.484	—	—	2	2.200	2.200	—	—	2.233	—	—	1	500	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3.500	—	—
Autobus	—	—	1	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dive. non dénommés	—	—	3	94	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3
TOTAL	59	111.077	21	1.483	31	182.557	96.523	3	108.000	82.195	32.000	—	36	56.047	3	24

(*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

(**) Emprunt 3 p. c., 3^e série, de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux (cfr. « Moniteur belge » du 19 mai 1930).

(1) Banque Union financière d'Anvers; Banque Centrale de Liège.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

EN JUIN 1930.

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit.	
	Nombre	Montant (*)	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant minimum.

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	59	111.077	21	1.483	30	162.557	95.523	3	108.000	33	41.005	3	21
En Belgique et à l'étranger ..	—	—	—	—	1	20.000	1.000	—	—	2	7.012	—	—
Au Congo belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3.000	—	—
TOTAL.....	59	111.077	21	1.483	31	182.557	96.523	3	108.000	36	56.077	3	24

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million	41	16.456	21	1.483	17	37.355	8.415	—	—	20	9.605	3	24
De plus de 1 à 5 millions ...	12	28.221	—	—	11	70.827	24.983	2	8.000	15	40.442	—	—
De plus de 5 à 10 millions ..	3	10.750	—	—	1	1.875	5.625	—	—	1	6.000	—	—
De plus de 10 à 20 millions ..	3	46.650	—	—	1	12.500	17.500	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 millions	—	—	—	—	1	60.000	40.000	1	100.000	—	—	—	—
TOTAL.....	59	111.077	21	1.483	31	182.557	96.523	3	108.000	36	56.047	3	24

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)		
		Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes	Remboursements nets	
	milliers de fr.	en milliers de francs				francs
1928 Moyenne mensuelle	308.001	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1929 Moyenne mensuelle	426.906	36.098	4.355	14.400	14.372	300 millions (1)
1929 Mars	387.023	28.880	4.102	14.844	5.934	néant
Avril	304.267	20.965	1.070	17.914	5.794	néant
Mai	455.946	38.868	2.137	20.735	10.021	néant
Juin	404.310	55.287	4.215	16.410	13.292	300 millions
Juillet	456.245	30.399	3.976	9.025	30.615	néant
Août	101.914	40.473	2.224	10.104	20.164	néant
Septembre	732.827	56.801	9.028	13.042	18.509	néant
Octobre	560.175	38.682	8.226	10.104	19.006	néant
Novembre	483.426	48.942	7.918	15.718	16.972	néant
Décembre	534.028	81.017	4.458	11.089	18.607	néant
1930 Janvier	487.610	37.439	3.126	14.701	9.651	néant
Février	483.637	85.002	4.700	19.668	10.387	150 millions
Mars	478.797	46.502	3.101	18.742	5.302	néant
Avril	512.093	60.292	2.931	17.959	2.555	6 millions
Mai	502.946	116.367	4.200	29.420	6.170	400 millions (2)

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Total par année.

(2) Emprunt de 400 millions de francs, 5 p. c., ville d'Anvers, émis à 94.

NOTES. Le Crédit Communal a émis :

1° Un emprunt de 300 millions de francs, 6 p. c., à 99, dont il a placé 300 millions de francs, jouissance 1^{er} mai 1927;
300 " " " " " " 1^{er} mai 1929;
300 " " " " " " 1^{er} novembre 1929.

2° Un emprunt de 500 millions de francs, 5.50 p. c., jouissance 1^{er} mars 1930, dont il a placé 100 millions de francs, à 97;
400 millions de francs, à 98.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs		En milliers de francs		
Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.572	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
6 premiers mois 1929..	3.797	15.855.213	3.153	3.345.439	644	200.128	3.145.311	1.852.136	2.241.736	110.995
6 premiers mois 1930..	4.624	25.724.957	3.775	4.604.284	849	387.507	4.216.777	2.567.142	4.043.212	203.112
1929 Avril	1.300	4.760.941	1.096	1.062.905	204	40.020	1.022.885	517.404	1.079.487	53.513
Mai	1.022	5.366.915	852	1.153.822	170	66.461	1.087.361	747.327	591.640	30.699
Juin	662	2.846.823	518	406.575	144	35.920	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre	206	660.070	167	137.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173
Février	142	328.600	111	57.788	31	9.456	48.332	24.382	6.720	267
Mars	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	679.161	1.678.762	95.346
Mai	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.100.010	45.998
Juin	655	3.596.698	520	566.061	135	42.194	523.967	307.433	341.693	17.154

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)		Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés		Montant en milliers de francs
Année 1928 ...	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
Année 1929 ...	1.064	7.800.965	207	767	8.596.173	6.928.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	286	1.027.808	31
6 pr. mois 1929	564	3.619.980	93	404	4.755.027	4.424.530	3	102.760	8.147.270	1.448.341	143	412.388	17
6 pr. mois 1930	418	1.448.602	124	246	1.657.480	950.914	6	209.250	2.608.766	888.885	157	702.479	13
1929 Avril ...	100	318.805	20	81	856.406	824.030	1	1.500	1.144.335	99.258	30	55.364	2
Mai	91	411.686	18	67	991.799	1.136.084	—	—	1.547.770	184.213	30	34.390	2
Juin	66	186.194	13	52	710.507	665.558	1	100.000	951.752	104.359	22	29.230	1
Juillet ...	105	1.246.379	17	79	578.010	425.319	3	5.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3
Août ...	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2
Septembre	71	349.926	11	52	654.519	358.588	2	114.000	822.514	170.757	22	38.185	4
Octobre .	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1
Novembre	81	415.989	26	57	825.649	409.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre	86	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.509	141.999	20	159.085	1
1930 Janvier ..	93	675.225	30	59	327.170	237.646	1	100.000	1.012.871	432.490	32	238.285	1
Février ..	60	134.938	23	39	202.733	143.915	—	—	278.853	52.662	17	36.600	1
Mars	77	89.822	21	26	173.225	103.202	—	—	193.024	131.905	26	294.115	4
Avril	69	340.841	19	49	230.977	128.171	1	1.000	470.012	129.243	28	56.847	1
Mai	60	96.699	10	42	510.818	241.457	1	250	338.406	60.390	18	20.585	3
Juin	59	111.077	21	31	182.557	96.523	3	108.000	315.600	82.195	36	56.017	3

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	P ^r foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gros mi-lavé	Fines & coques	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charlevoix	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1928 Moyenne mensuelle	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—	
1929 Moyenne mensuelle	303,—	176,—	167,—	202,—	194,—	616,—	4-10-2	867,—	4-17-9	886,—	5-1-5	940,—	6-10-0	1250,—	
1929 Mai	290,—	170,—	170,—	195,—	205,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Juin	295,—	175,—	175,—	200,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-3-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Juillet	300,—	180,—	175,—	210,—	200,—	620,—	5-0-0	867,50	5-3-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Août	310,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-14-0	867,50	4-17-0	887,—	5-3-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Septembre	315,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-10-0	867,50	4-13-6	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Octobre	320,—	185,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-10-0	867,50	4-13-6	885,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Novembre	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-8-0	867,50	4-11-0	885,—	4-17-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Décembre	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-17-0	940,—	6-10-0	1250,—	
1930 Janvier	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Février	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Mars	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1325,—	
Avril	315,—	180,—	170,—	205,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1325,—	
Mai	315,—	175,—	170,—	200,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Juin	315,—	175,—	170,—	195,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Juillet	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE («Moniteur belge »).

ÉPOQUES	Fro-ment	Seigle	Avoine	Orge	Pomm ^e s de terre	Lin brut	Chanvre brut	Beurre	Laine	Oufs
	par 100 kilos							par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1928 Moyenne mens.	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1929 Moyenne mens. .	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	—	30,69	(*21,86)	27,50
1929 Mars	162,14	159,18	167,91	164,70	84,84	210,42	—	28,37	23,—	23,13
Avril	161,59	158,30	169,55	164,05	76,93	204,08	—	28,92	23,—	19,20
Mai	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	—	26,96	23,—	19,99
Juin	158,70	149,55	159,64	158,64	52,68	196,72	—	27,—	23,—	21,62
Juillet	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	—	27,25	23,—	23,20
Août	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	—	29,33	23,—	25,17
Septembre	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	—	33,25	23,—	28,68
Octobre	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	—	34,16	20,80	35,29
Novembre	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	—	32,89	16,75	39,09
Décembre	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	—	33,11	18,25	33,27
1930 Janvier	147,97	113,08	111,16	135,08	40,52	166,84	—	31,87	15,80	25,85
Février	142,94	97,13	94,40	121,30	38,04	145,56	—	32,02	14,25	21,60
Mars	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	—	28,19	14,—	16,96
Avril	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	—	24,46	14,—	17,08
Mai	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	—	21,69	14,—	17,55

(*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires. (en milliers de francs)

	30-12-1913	18-7-1929	3-7-1930	10-7-1930	16-7-1930
ACTIF					
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	5.043.918	6.008.698	6.009.459	6.010.594
Traités et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.250.239	3.640.496	3.970.893	4.039.801
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.837.465	3.849.017	3.916.273	3.857.367
Avances sur fonds publics	57.901	272.599	200.802	160.569	162.230
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.730.386	1.549.475	1.549.792	1.553.443
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	12.704.436	14.856.953	15.065.840	15.024.349
Comptes courants particuliers	88.333	362.232	374.618	515.379	592.108
Compte courant du Trésor	14.541	147.383	40.973	52.161	121.711
Total des engagements à vue	1.152.636	13.214.051	15.272.544	15.633.383	15.738.168
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	55,20 %	63,18 %	63,84 %	63,86 %
Taux d'escompte des traités acceptés	5,— %	4,— %	3,— %	3,— %	3,— %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	5,50 %	4,— %	4,— %	4,— %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

	31-12-1927	31-1-1930	28-2-1930	31-3-1930	30-4-1930
ACTIF					
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027
Doivises-or sur l'étranger	28.768	44.155	46.201	45.679	44.500
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	336.474	349.921	380.021	396.127
Effets sur la colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	249.667	227.730	208.884	194.808
Comptes courants	163.234	101.028	102.722	97.797	70.131
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	190.524	195.137	193.886	191.206
Créditeurs :					
A vue	222.030	305.515	312.974	292.034	327.286
A terme	68.465	135.364	135.737	144.882	124.370
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,09 %	44,71 %	44,70 %	44,72 %	44,73 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse (1) or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin	5.886.468 (2) 2.531.125	57.987	1.865.109	11.905	—	1.765.498	58.892.670	8.778.523	(3) 12,44
Après le 25 juin ..	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	16.573.267	39,17
1929 Moyenne annuelle	37.174.406	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35
1929 Mai	36.525.431	7.987.715	5.743.588	34.691	18.446.725	2.415.400	63.420.111	18.344.374	44,67
Juin	36.602.836	7.512.884	6.643.333	24.486	18.502.915	2.429.467	63.486.423	18.317.210	44,74
Juillet	36.650.056	7.304.435	7.669.984	20.108	18.501.897	2.525.350	64.840.868	17.996.839	44,24
Août	38.472.461	7.284.338	8.376.615	44.676	18.653.371	2.442.986	65.016.637	19.686.884	45,42
Septembre ...	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.959	19.184.218	45,91
Octobre	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336	46,10
Novembre ...	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.009.717	21.023.257	45,73
Décembre ...	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47,10
1930 Janvier	42.458.382	7.201.903	6.675.522	23.670	18.729.297	2.586.240	69.346.770	18.022.927	48,60
Février	42.931.049	6.978.660	6.398.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49,36
Mars	42.753.011	6.959.689	5.626.638	16.436	18.775.699	2.634.594	70.373.157	15.576.486	49,74
Avril	42.357.643	6.913.223	5.059.551	34.852	18.773.151	2.697.241	71.575.902	13.323.443	49,89
Mai	42.950.438	6.889.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.066	50,26
Juin	43.817.560	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.101	2.720.394	72.558.963	13.487.092	50,92
Juillet	44.169.984	6.904.274	5.532.136	32.651	18.840.485	2.876.496	73.219.798	14.074.282	50,58

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 2 mai 1930.
précédent : 3 %, depuis le 24 janvier 1930.

(1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.

(2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).

(3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitéur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers) et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53,73
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.765	22.939	344	54,88
1929 Mai	457.796	143.035	121.744	134.148	—	850.429	16.482	236	52,70
Juin	458.082	75.123	171.601	103.063	—	803.815	14.704	198	55,05
Juillet	465.101	70.368	175.860	110.619	1.408	819.017	20.970	253	55,35
Août	468.801	89.798	178.720	92.766	14.178	827.361	28.432	201	54,77
Septembre ...	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55,18
Octobre	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53,77
Novembre ...	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51,55
Décembre ...	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55,41
1930 Janvier	471.584	72.648	219.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54,24
Février	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	56,87
Mars	463.887	56.857	200.911	84.408	9.954	801.411	17.476	201	56,63
Avril	458.981	51.486	204.394	104.191	11.954	819.893	12.843	410	55,09
Mai	457.492	53.238	224.308	129.955	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin	457.524	52.386	237.432	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet	457.700	49.518	237.805	87.288	—	833.931	19.728	426	53,59

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 25 mars 1930.
précédent : 3,50 % depuis le 7 mars 1930.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £.)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.259	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147 *292.416	117.469	42.2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	377.126	116.751	34.1
1929 Moyenne annuelle	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39.7
1929 Mai 9	160.213	667	39.782	11.607	15.706	67.095	362.794	107.440	54.0
Juin 6	162.968	883	43.107	6.215	21.000	70.322	361.577	114.806	54.2
Juillet 4	154.525	1.181	37.282	62.321	22.958	112.560	369.101	141.155	33.—
Août 8	140.181	1.251	74.267	6.835	24.329	105.430	376.203	112.528	22.4
Septembre ... 5	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26.—
Octobre 10	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24.9
Novembre ... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30.8
Décembre ... 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31.8
1930 Janvier 9	149.061	154	69.886	15.082	15.285	100.253	362.922	128.489	36.—
Février 6	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54.9
Mars 6	151.602	688	38.632	6.841	15.104	60.577	347.296	107.294	60.5
Avril 10	159.829	952	55.862	6.288	11.063	73.213	359.250	117.079	52.6
Mai 8	163.572	930	56.363	6.555	9.609	72.527	358.491	120.792	54.6
Juin 5	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48.8
Juillet 10	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	363.804	115.036	45.8

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 1^{er} mai 1930
précédent : 3,50 %, depuis le 20 mars 1930

* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	2.189.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50.22
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.368	543.250	50.78
1929 Mai 7	1.765.619	53.580	127.896	2.783.468	208.725	201.950	4.442.428	584.768	36.19
Juin 7	1.764.424	308.548	120.009	2.758.704	113.410	97.810	4.372.539	632.125	41.42
Juillet 6	1.994.459	368.928	116.891	2.688.138	79.852	110.430	4.610.013	603.845	45.33
Août 7	2.148.318	330.723	126.000	2.413.564	43.808	16.050	4.472.149	490.404	49.95
Septembre ... 7	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.600	4.602.590	471.609	49.34
Octobre 7	2.211.960	349.566	95.909	2.403.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49.92
Novembre ... 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51.42
Décembre ... 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51.60
1930 Janvier 7	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51.79
Février 7	2.325.941	393.837	138.328	1.959.917	54.753	50	4.380.954	451.011	56.29
Mars 7	2.462.149	401.801	138.446	1.918.176	95.573	15.010	4.480.231	530.286	57.16
Avril 7	2.544.427	350.286	126.385	2.027.022	56.326	17.140	4.567.390	519.414	56.91
Mai 7	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.900	4.403.696	601.382	57.85
Juin 6	2.618.781	379.751	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59.71
Juillet 7	2.618.808	422.728	130.690	1.646.270	55.827	—	4.492.023	381.053	62.42

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 21 juin 1930.
précédent : 4,50 %, depuis le 19 mai 1930.